

Personnel enseignant en Techniques d'éducation spécialisée

Le Cégep de Sherbrooke est actuellement à la recherche de candidates et de candidats pour combler des charges d'enseignement au Centre de formation continue pour la session d'automne 2022.

Discipline	Techniques d'éducation spécialisée (351)
Numéro de concours	TES07
Charges à pourvoir	A.E.C. de spécialisation Troubles du spectre de l'autisme • Soutien à la personne ayant un TSA et à sa famille (351-H33-VL – 60 heures) Du 24 août au 18 novembre 2022 <i>Cette formation est offerte en mode hybride, soit principalement à distance le mercredi soir et principalement en présence le samedi.</i> • Approches, interventions, programmes auprès des TSA (351-H22-VL – 45 heures) Du 23 août au 25 octobre 2022 <i>Cette formation est offerte en mode hybride, soit principalement à distance le mardi soir et principalement en présence le samedi.</i>

Les exigences

- Baccalauréat en Psychoéducation, en Adaptation scolaire ou toute autre formation de niveau universitaire jugée équivalente en lien avec le domaine de l'éducation spécialisée.
- Expérience minimum de 5 années en éducation spécialisée.
- Expérience récente éprouvée dans l'intervention et l'application d'outils cliniques auprès des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme.
- Expérience en enseignement, un atout.

Déposez votre candidature en ligne

Toute personne intéressée doit déposer sa candidature en ligne en prenant soin de joindre son curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation, et ce, en un seul document en format Word ou PDF.

Date limite pour déposer votre candidature

Le 6 juin 2022, à 8 h

Seul établissement collégial francophone et public en Estrie, le Cégep de Sherbrooke vous propose un milieu professionnel stimulant et place en priorité la qualité de vie au travail tout en offrant une gamme d'avantages sociaux des plus complets et des possibilités d'avancement à la mesure de vos ambitions.

Cette offre d'emploi est assujettie à un programme d'accès à l'égalité en emploi visant les minorités visibles, les minorités ethniques, les femmes, les autochtones et les personnes handicapées. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.